



*A*lcoolisme • *T*oxicomanie

*P*rogramme jeunesse

L'avenir... j'y crois



Ce document de présentation des services a été rédigé par [Sylvain Rouillard](#), psychologue, à l'aide de documents internes du Centre Dollard-Cormier, notamment le plan d'organisation 2002-2005.

Nous tenons à remercier madame [Diane Bidégaré](#), coordonnatrice clinico-administrative, ainsi que l'ensemble du personnel du Programme jeunesse pour leur collaboration.

Réédition juillet 2004

Le **Programme jeunesse** du Centre Dollard Cormier s'adresse aux jeunes de 21 ans et moins habitant l'île de Montréal, pour qui la consommation de drogues et d'alcool entraîne des difficultés de tout ordre, de même qu'aux parents préoccupés par la consommation de leurs jeunes, que ceux-ci participent ou non au Programme.

Le Programme vise à accompagner les jeunes vers l'atteinte des objectifs suivants :

- ▶ réduire leur consommation,
- ▶ réduire les méfaits de leur consommation,
- ▶ stabiliser leurs conditions de vie et
- ▶ développer un mode de vie satisfaisant.

Il vise aussi à informer et soutenir les parents, ainsi qu'à les accompagner dans le développement de leurs compétences parentales.

T able des matières

Notre clientèle	5
La toxicomanie : un phénomène multidimensionnel	7
La réadaptation de la personne ayant des problèmes de toxicomanie : une vision biopsychosociale	9
L'approche de réduction des méfaits	10
Sens du travail à accomplir	11
Les valeurs du Centre Dollard-Cormier	12
Valeurs spécifiques qui guident nos interventions auprès des jeunes	13
Une intervention adaptée	15
Objectifs du Programme jeunesse du Centre Dollard-Cormier	16
Services offerts	17
Accueil	19
Évaluation	21
Suivi individuel avec un thérapeute	23
Suivi individuel avec un éducateur	25
Activités de groupe	27
Volet scolaire	31
Évaluation/suivi de santé	35
Réadaptation à l'interne	37
Volet intervention de milieu	43
Services aux parents	45

N

otre clientèle

Les jeunes de 21 ans et moins pour qui la consommation de drogues et d'alcool entraîne des difficultés de tout ordre et les parents préoccupés par la consommation de leurs jeunes.

LES JEUNES DE 21 ANS ET MOINS

Les jeunes que nous rencontrons ont une consommation qui se situe sur un continuum : elle va d'irrégulière jusqu'à une consommation abusive qui a des impacts sur plusieurs sphères de leur vie et qui perturbe grandement leur développement. Il arrive souvent que les jeunes consomment plus d'un type de substances.

Ces jeunes peuvent présenter des caractéristiques parmi les suivantes :

- ▶ Avoir une estime d'eux-mêmes et un niveau de bien-être personnel plus faibles que les jeunes de leur âge ;
- ▶ Éprouver des sentiments d'impuissance, voire de désespoir face à l'avenir, qui peuvent mener à des tentatives de suicide ;
- ▶ Présenter des problèmes de santé mentale sous diverses formes ;
- ▶ Consommer des drogues intraveineuses ;
- ▶ Présenter des problèmes de santé : hygiène, sommeil, alimentation, VIH, hépatite, etc. ;
- ▶ Avoir un milieu familial instable, monoparentalité pour plusieurs ;
- ▶ Manifester des difficultés d'intégration ou se retrouver en situation de marginalisation ou d'exclusion face à l'école, le travail, les réseaux d'aide, le réseau familial et social. Cette situation peut aller jusqu'à les amener à vivre dans la rue ;
- ▶ Manifester des troubles du comportement ou des comportements délinquants (Protection de la jeunesse et Jeunes contrevenants).

LES PARENTS

Les parents sont souvent ceux qui reconnaissent l'existence d'un problème de consommation chez leur jeune ou qui se questionnent à ce sujet. Nous leur offrons des services, que leur jeune soit inscrit ou non au Programme. D'autres membres de l'entourage utilisent aussi nos services, la plupart du temps parce qu'ils assument des fonctions parentales auprès du jeune.

Souvent les parents :

- ▶ Se sentent dépassés par les événements;
- ▶ Ont des problèmes de communication avec leur jeune;
- ▶ Ont besoin de revoir la gestion de leur autorité parentale et la relation qu'ils ont avec leur jeune (par exemple la supervision parentale est faible ou centrée sur les renforcements négatifs);
- ▶ Sont eux-mêmes aux prises avec des difficultés importantes : conflits conjugaux, séparation, détresse, style de vie, consommation, etc.

L'adolescence est une période importante : le jeune y fait des apprentissages qui vont contribuer au développement de ses habiletés, utiles tant dans son rapport à lui-même et aux autres (développement de l'identité, rapport à l'intimité, etc.), qu'au niveau de son intégration sociale.

La toxicomanie : un phénomène multidimensionnel

La toxicomanie chez les jeunes peut interférer avec le processus normal d'intégration et d'apprentissage propre à cette étape de la vie. Elle risque aussi d'occasionner des impacts importants sur les acquisitions futures. De plus, elle peut avoir des répercussions majeures sur tout le système familial.

Pour les jeunes, les impacts spécifiques identifiés ci-haut s'ajoutent aux conséquences générales de la consommation régulière ou abusive de drogues et d'alcool :

- ▶ Impacts importants sur la santé physique ;
- ▶ Accroissement des problèmes de santé mentale ;
- ▶ Conséquences psychologiques (augmentation de la détresse psychologique, diminution de l'estime personnelle, etc.) ;
- ▶ Conséquences sur l'organisation sociale de la personne et de son entourage, allant jusqu'à une rupture avec le milieu, voire même avec la société (itinérance, etc.) ;
- ▶ Conséquences sur l'ensemble de la société (accidents de la route, propagation du VIH, coûts sociaux divers, etc).

Les facteurs pouvant contribuer au développement de la toxicomanie sont aussi multiples. Ceux-ci peuvent être d'ordre :

- ▶ Biologique (hypothèses génétiques et neurologiques) ;
- ▶ Psychologique (recherche de sensations fortes, faible estime personnelle, détresse psychologique, sentiment d'impuissance, d'échec, d'incompétence, problèmes de santé mentale, manque d'habiletés sociales, réaction à des événements pour lesquels la personne n'était pas préparée : séparation, échec ;
- ▶ Social (association avec des pairs consommateurs, influence des facteurs culturels et éducationnels, conditions familiales, sociales et économiques, etc.).

Il est très difficile de déterminer dans quelle mesure chacun de ces facteurs est cause ou conséquence de la toxicomanie et il semble qu'aucun d'eux pris isolément (si l'on fait exception de l'exposition à la substance elle-même) n'est nécessaire ni suffisant pour expliquer l'abus ou la dépendance à l'alcool ou aux drogues.

La toxicomanie peut être considérée comme le résultat d'un processus impliquant une interaction entre la personne, son environnement et la ou les substances psychoactives. L'histoire d'une personne ayant des problèmes de toxicomanie nous révèle souvent que plusieurs facteurs ont évolué en étroite association et se sont influencés mutuellement.

Une des principales conclusions qui émerge de la recherche actuelle est que la toxicomanie constitue un phénomène multidimensionnel, que les facteurs impliqués ont une relation dynamique entre eux et que seule une vision holistique permet d'approcher ce phénomène en respectant toute sa complexité.

La consommation de substances psychoactives peut se situer sur un continuum allant de la consommation non problématique à la dépendance. Le cheminement d'une personne sur ce continuum peut évoluer dans l'une ou l'autre direction.

La réadaptation de la personne ayant des problèmes de toxicomanie : une vision biopsychosociale

Nous concevons que la dépendance aux substances psychoactives est un phénomène réversible. On peut penser que cette réversibilité soit liée à la présence de facteurs individuels et de facteurs environnementaux plus ou moins favorables, ainsi qu'à la gravité de la dépendance elle-même et la nature des substances impliquées.

Notre approche s'appuie sur un modèle biopsychosocial de la toxicomanie et croit que l'intervention augmente ses chances de résultats durables si elle tient compte, pour chaque individu, de l'importance relative de chacune des dimensions et de leurs interrelations.

Les principaux facteurs pris en considération sont :

- ▶ Les ressources personnelles du jeune, son rapport à lui-même et ses habitudes de vie ;
- ▶ La relation avec la substance ;
- ▶ Le milieu de vie : famille, amis, école, centre de loisirs, quartier, milieu de travail. Son sentiment d'appartenance, sa relation et son intégration à ces composantes ;
- ▶ L'environnement global : les conditions matérielles et économiques du jeune, les politiques de soutien aux jeunes, les valeurs et normes véhiculées par les médias d'information, les lois et règlements ainsi que les modèles socioculturels.

Nous concevons la réadaptation comme un processus d'évolution personnelle qui permet à la personne qui le désire de reprendre progressivement du pouvoir sur sa vie et se reconstruire ainsi un équilibre physique, psychologique et social sans la nécessité de la consommation.

«La réadaptation doit permettre l'émergence de compétences favorisant le bien-être personnel et des rapports sociaux plus confortables. Elle est donc prioritairement une question d'apprentissages et de "ré-apprentissages"».¹

¹ Commission des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. Association des centres d'accueil du Québec. (Mars 1991) *Horizon 2000*.

L'

L'approche de réduction des méfaits, dans un cadre de réadaptation, vise à la fois la question du rapport à la substance, ainsi que les impacts négatifs de la consommation sur les divers secteurs de vie.

approche de réduction des méfaits

Cette approche s'appuie sur deux perspectives :

Perspective pragmatique

Le travail thérapeutique vise l'identification des impacts négatifs de la consommation (méfaits) et la mise en place de mesures qui permettront de les réduire.

Perspective humaniste

Cette approche préconise une grande tolérance envers la personne ayant un problème de toxicomanie, ainsi qu'envers ses objectifs, ses capacités et ses ressources.

L'approche de réduction des méfaits nous semble un levier d'intervention pertinent avec les adolescents et les jeunes adultes, qui peuvent présenter des caractéristiques telles que :

- ▶ Une capacité d'introspection parfois limitée ;
- ▶ Un plaisir à consommer encore très présent ;
- ▶ Une reconnaissance mitigée du problème ;
- ▶ Une ambivalence face à leur désir de changement ;
- ▶ Des méfaits liés à la consommation qui peuvent être d'une intensité très variable.

Cette approche nous permet, avec une personne qui vit peu d'impacts négatifs liés à sa consommation, d'établir une alliance thérapeutique essentielle pour amorcer une réflexion sur ses choix.

D'autre part, cette approche souple peut aider un consommateur pour qui les impacts négatifs sont importants, à faire face à sa situation de façon graduelle.

Par exemple, nous recevons un certain nombre de jeunes qui arrivent de la rue et qui n'ont pas pris de décision face à leur mode de vie ou leur consommation. Nous explorons avec eux s'ils sont conscients des impacts de leur consommation sur leur vie et ce qu'ils connaissent comme moyens ou ressources pour les aider. Par la suite, nous les soutenons dans les décisions qu'ils prennent et qui ont pour but de réduire certaines conséquences négatives de leur consommation.

En nous appuyant sur les principes que la toxicomanie est un phénomène multidimensionnel et que la réadaptation est un processus de transformation s'adressant à l'individu dans sa globalité, notre objectif principal est : **d'accompagner les jeunes afin qu'ils réduisent leur consommation ainsi que ses méfaits et qu'ils développent un mode de vie plus satisfaisant.**

Sens du travail à accomplir

Plus spécifiquement, nous visons à ce que le jeune :

- ▶ Se situe face à ses habitudes de consommation (fonctions des substances psychotropes dans sa vie) ;
- ▶ Identifie ce qui est important pour lui sur les plans social, physique, comportemental, émotif, spirituel, etc. ;
- ▶ Renforce sa motivation au changement ;
- ▶ Exerce davantage sa capacité à faire des choix en tenant compte de ses valeurs et de la réalité ;
- ▶ Évalue le rôle que jouent les relations familiales et interpersonnelles dans ses habitudes de consommation ;
- ▶ Agisse sur les sphères de sa vie qui sont sources de frustration et d'échec (fonctionnement psychosocial, qualité de vie, intégration sociale, etc.) afin qu'il se sente mieux avec lui-même et son entourage.

Notre intervention visant la réduction des méfaits associés à la consommation a pour but ultime de permettre la reprise du développement du jeune, arrêté ou ralenti par sa consommation de drogues et les impacts de celle-ci.

Le Programme jeunesse, en tant que partie intégrante du Centre Dollard-Cormier et membre du Réseau des établissements publics en santé et services sociaux, est assujéti à un ensemble d'obligations et d'orientations.

Les valeurs du Centre Dollard-Cormier

PRIORITÉ À LA PERSONNE

La loi sur les services de santé et les services sociaux situe clairement la personne au centre de nos préoccupations. La personne qui fait appel à nos services est plus importante que son problème ; toute méthode d'intervention choisie devra donc assurer le respect de sa dignité et de ses droits fondamentaux.

ACCESSIBILITÉ

En tant que centre public, notre établissement doit, dans la mesure du possible, rendre ses services accessibles à la population de la région Montréal-Centre.

UNE INTERVENTION DANS ET AVEC LE MILIEU

Les personnes ayant un problème de toxicomanie font partie d'un milieu qui est affecté par le problème ; les membres du réseau de la personne doivent pouvoir bénéficier de nos services. De plus, l'intervention se fait en complémentarité et en collaboration avec ces membres du réseau, ceux-ci pouvant contribuer à la résolution des problèmes associés à la surconsommation de l'individu.

L'accessibilité, la continuité et la complémentarité sont des valeurs fondamentales au Programme jeunesse du Centre Dollard-Cormier.

Valeurs spécifiques qui guident nos interventions auprès des jeunes

ACCESSIBILITÉ

La personne qui se présente à l'Accueil sans rendez-vous rencontre immédiatement un intervenant.

Les jeunes, les parents et les intervenants, qui désirent des renseignements ou obtenir de l'aide peuvent :

- ▶ Téléphoner et avoir immédiatement un entretien avec un intervenant ainsi qu'obtenir un rendez-vous le jour-même ou dans les jours qui suivent;
- ▶ Se présenter en personne et rencontrer immédiatement un intervenant.

Toute l'organisation des services vise à permettre un accès souple, à offrir une réponse adaptée et ce sans délai inutile. Les personnes qui font appel à nos services se présentent souvent en situation de crise. Notre but est d'éviter que la situation se dégrade et aussi de tirer profit de l'émergence du besoin ou de la motivation de la personne.

L'accessibilité se concrétise aussi dans le fait que nous offrons un éventail de services qui répondent aux besoins des jeunes et qui s'adaptent à leur rythme et ce, dans une perspective de haute tolérance, sans poser l'abstinence comme une condition d'obtention des services (Par ailleurs, certaines modalités spécifiques s'appliquent à la Réadaptation à l'interne et au Volet scolaire).

L'accessibilité pour les parents signifie aussi qu'ils peuvent obtenir des services rapidement, que leur jeune bénéficie ou non des services du Programme jeunesse.

CONTINUITÉ

Le jeune sait qu'il sera suivi par le même ou les mêmes intervenants tout au long de son cheminement.

Afin de développer une alliance thérapeutique et créer une continuité dans les services, nous minimisons la quantité de relais entre les intervenants.

Lorsqu'un jeune se rend au Centre après avoir eu un entretien téléphonique, sa première rencontre se déroule avec l'éducateur à qui il a parlé.

Par la suite, il pourra continuer sa démarche avec cet éducateur, entreprendre un suivi individuel avec un thérapeute ou participer aux activités de groupe.

Si le jeune utilisait d'autres services du Programme jeunesse ou des services pour adultes du Centre Dollard Cormier, l'intervenant du Programme jeunesse avec qui il a un contact privilégié en serait informé, afin qu'il puisse contribuer à l'intervention ou y donner suite.

COMPLÉMENTARITÉ

Nous favorisons une collaboration avec le réseau naturel.

Nous croyons que la complémentarité est un élément essentiel dans le travail avec les jeunes, que les parents et le réseau ont un rôle primordial à jouer dans le processus de réadaptation.

La complémentarité se traduit par :

- ▶ Le travail en concertation avec les partenaires (parents, école, CLSC, ressources communautaires, intervenants de la Protection de la jeunesse, par exemple);
- ▶ Un travail d'équipe au sein du programme;
- ▶ La réalisation d'un plan de services intégrés pour le jeune lorsque nécessaire.

U ne intervention adaptée

Nous tenons compte des caractéristiques et des besoins spécifiques des jeunes en adaptant notre intervention, notamment par les moyens suivants :

- ▶ L'accueil personnalisé ;
- ▶ L'accès souple et rapide aux services ;
- ▶ Les outils d'évaluation et d'intervention sont adaptés à la clientèle jeunesse ;
- ▶ Le jeune collabore avec son intervenant à l'élaboration de son plan d'intervention individualisé ;
- ▶ L'abstinence n'est pas une condition d'accès au service ni de poursuite du traitement ;
- ▶ La programmation est conçue de façon à englober des activités qui touchent plusieurs secteurs de vie du jeune (école, travail, famille, pairs, etc.) et plusieurs dimensions de sa personnalité (santé, affectivité, relations, etc.) ;
- ▶ Les modalités d'accès aux activités de groupe sont souples ;
- ▶ La participation de la famille, et plus particulièrement des parents, est sollicitée dans le processus de réadaptation du jeune, lorsque cela est possible et souhaitable ;
- ▶ Le travail se fait en concertation avec les partenaires du réseau (organismes publics et communautaires), dans la mesure du possible.

O bjectifs du Programme jeunesse du Centre Dollard-Cormier

Accompagner le jeune afin qu'il puisse :

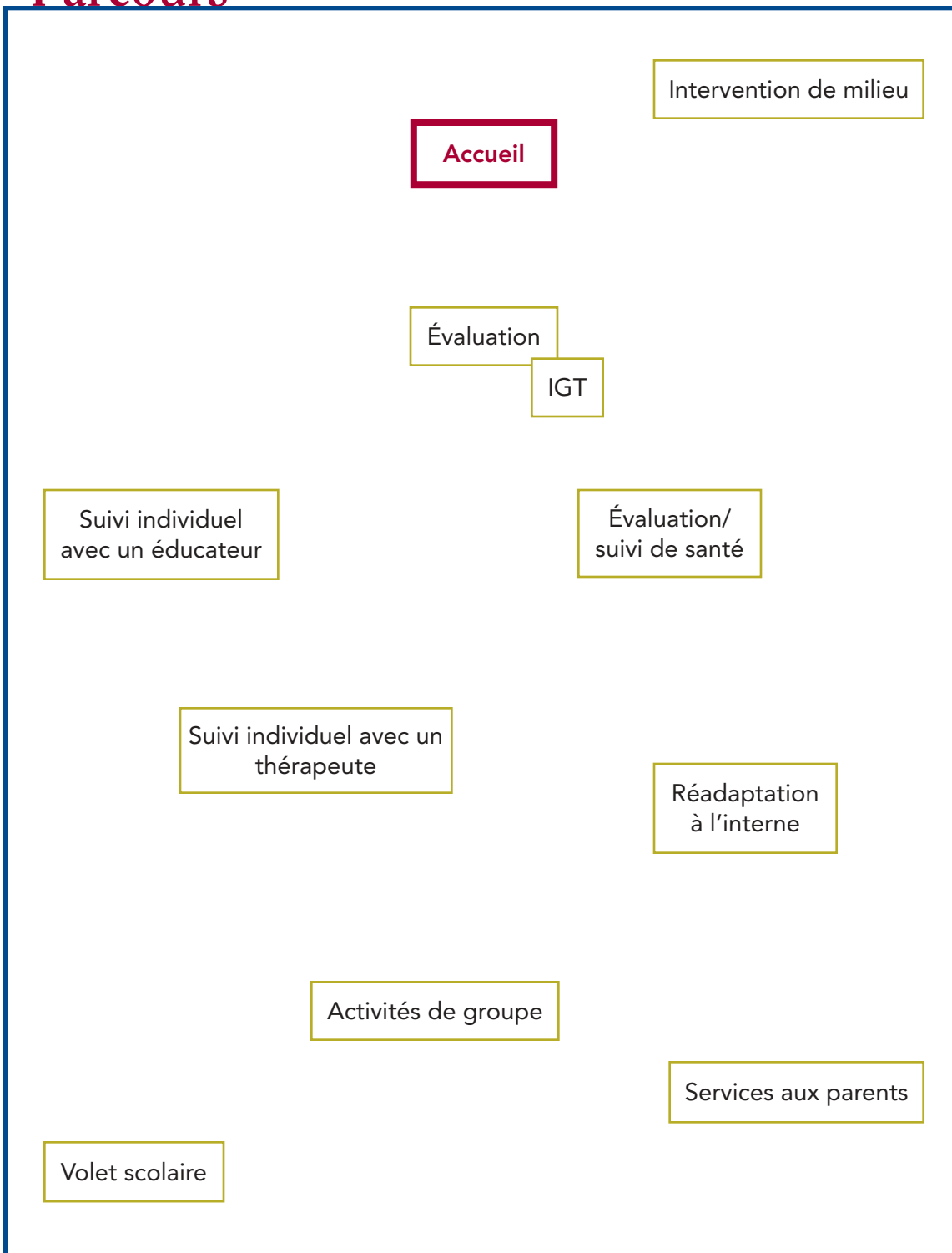
- ▶ Réduire sa consommation;
- ▶ Comprendre la place que la consommation occupe dans sa vie;
- ▶ Réduire les méfaits de sa consommation;
- ▶ Stabiliser ses conditions de vie;
- ▶ Développer un mode de vie plus satisfaisant;
- ▶ Améliorer la relation qu'il a avec les membres de son environnement.

S

ervices offerts

- ▶ Accueil avec ou sans rendez-vous
- ▶ Évaluation
- ▶ Suivi individuel avec un thérapeute
- ▶ Suivi individuel avec un éducateur
- ▶ Activités de groupe
- ▶ Volet scolaire
- ▶ Évaluation et suivi de santé
- ▶ Réadaptation à l'interne
- ▶ Intervention de milieu
- ▶ Services aux parents

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

A ccueil

L'Accueil avec ou sans rendez-vous est la porte d'entrée du Programme jeunesse du Centre Dollard-Cormier.

Tel que dit précédemment, les jeunes ou les parents peuvent téléphoner et parler immédiatement avec un intervenant ainsi qu'obtenir un rendez-vous le jour même ou dans les jours qui suivent. Ils peuvent aussi se présenter sur place et rencontrer immédiatement un intervenant.

L'accueil est accessible du lundi au jeudi de 9 h à 21 h et le vendredi de 9 h à 17 h.

La personne y rencontre un éducateur qui va l'aider à identifier ses besoins.

Lorsqu'un jeune requiert les services de la Réadaptation à l'interne, il peut y être référé immédiatement après avoir rencontré l'infirmière.

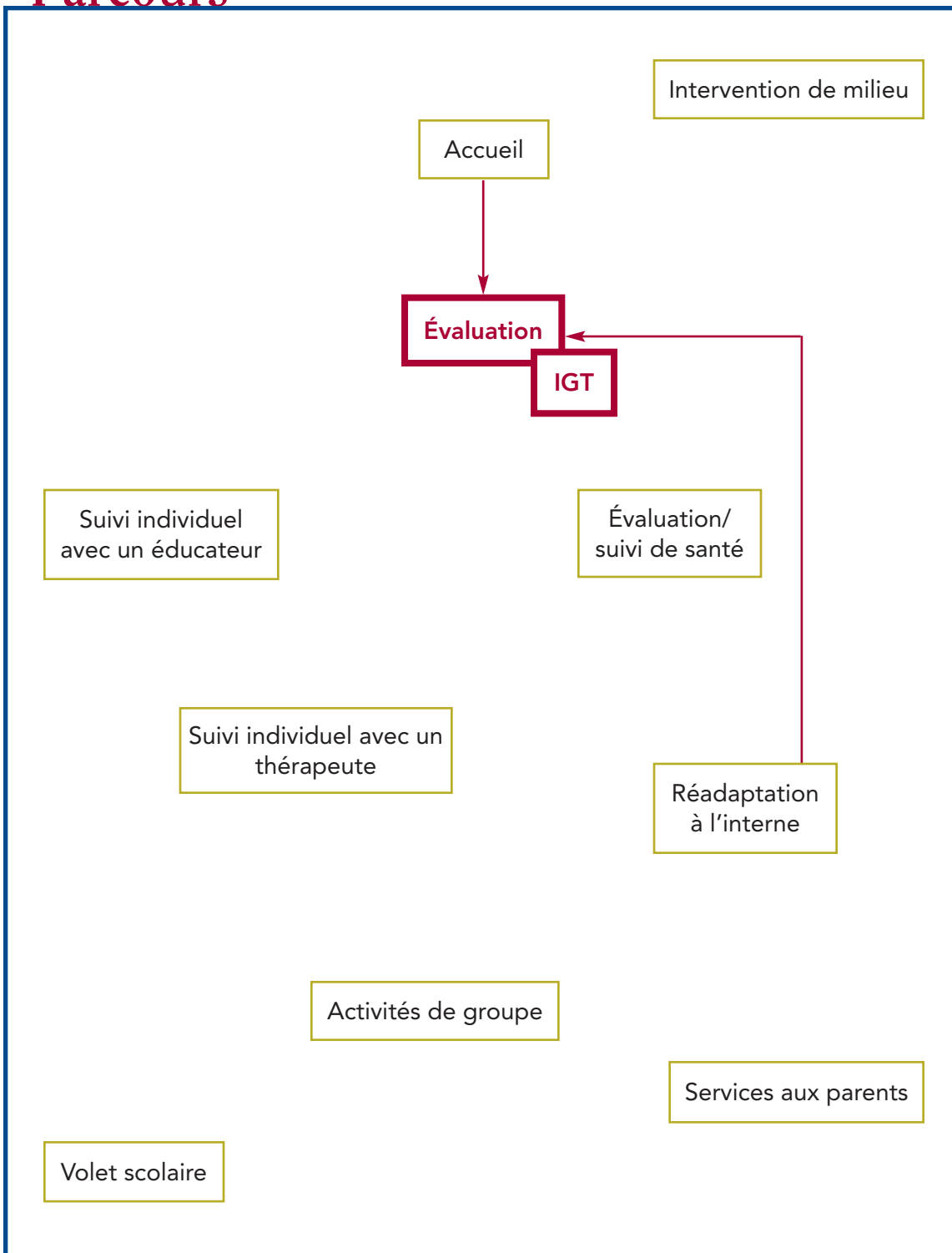
L'accès aux services est prioritaire pour une jeune femme enceinte.

Des modalités particulières ont été élaborées pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes de la rue. Lorsqu'un jeune de la rue se présente à l'Accueil, nous tentons de lui faire rencontrer dès son arrivée un thérapeute ayant développé une expertise spécifique.

Un travail de collaboration s'établit entre l'éducateur de l'Accueil, ce thérapeute et le jeune, dans le choix des interventions à prioriser et dans les modalités de poursuite du travail thérapeutique.

Cet appariement permet au jeune de revoir le même intervenant, même s'il se présentait à l'Accueil à plusieurs reprises sans poursuivre la démarche. Ceci a comme effet de maintenir une continuité dans les services, de structurer la démarche de réadaptation et d'éviter le « syndrome de la porte tournante ».

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

Évaluation

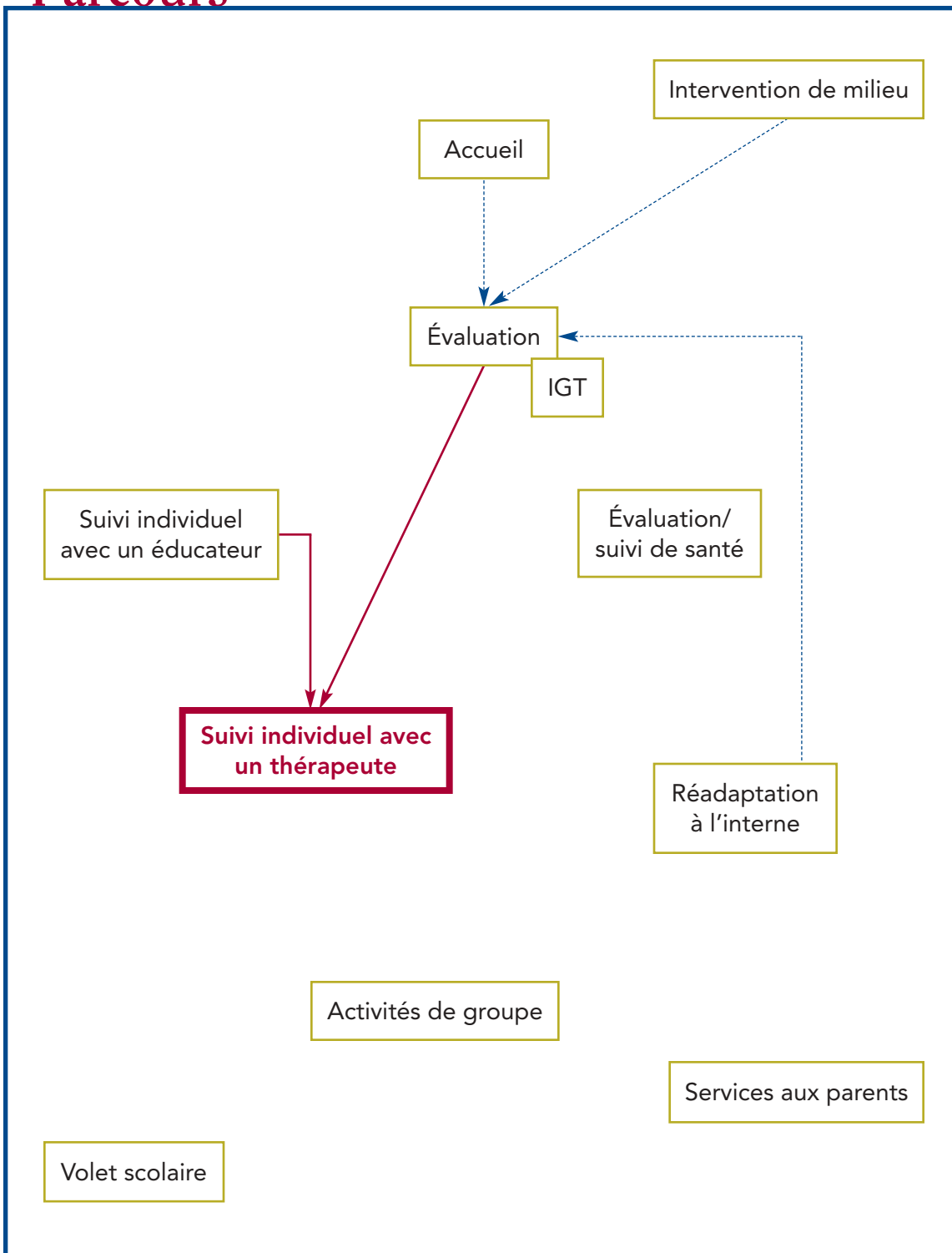
Après la rencontre d'accueil, ou durant son séjour à la Réadaptation à l'interne, s'il y a été admis immédiatement suite à cette rencontre, le jeune revoit l'éducateur de l'Accueil pour y poursuivre l'évaluation de sa demande.

Cette évaluation utilise entre autres la grille IGT adolescent (*Indice de gravité d'une toxicomanie pour les adolescents*), un questionnaire permettant d'évaluer comment les divers secteurs de vie du jeune sont affectés par sa consommation.

Par la suite, l'intervention peut prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :

- ▶ Référence à un thérapeute (psychologue, criminologue, travailleur social, psycho-éducateur) pour la poursuite de l'intervention en individuel ;
- ▶ Suivi court ou moyen terme en individuel avec l'éducateur qu'il a rencontré lors des rencontres d'accueil et d'évaluation ;
- ▶ Intégration dans une ou des activités de groupe ;
- ▶ Référence en évaluation de santé ;
- ▶ Intégration à la Réadaptation à l'interne.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

Suite à l'évaluation, le jeune peut, s'il le désire, être orienté vers un thérapeute pour la poursuite de sa démarche en individuel.

Suivi individuel avec un thérapeute

Lorsqu'un jeune a des problèmes de délinquance ou de santé mentale, il est apparié avec un thérapeute ayant développé une expertise spécifique, tout comme les jeunes de la rue l'ont été à la rencontre d'accueil.

Cet appariement a pour fonction de répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes et de favoriser le développement d'une alliance thérapeutique avec l'intervenant; celle-ci est fondamentale pour aider le jeune à traverser les différentes étapes de son processus de changement.

La démarche avec un thérapeute permet :

- ▶ L'identification par le jeune des méfaits liés à sa consommation ainsi que
- ▶ L'examen de ses relations interpersonnelles.

Elle propose aussi au jeune un travail de nature plus introspective, visant :

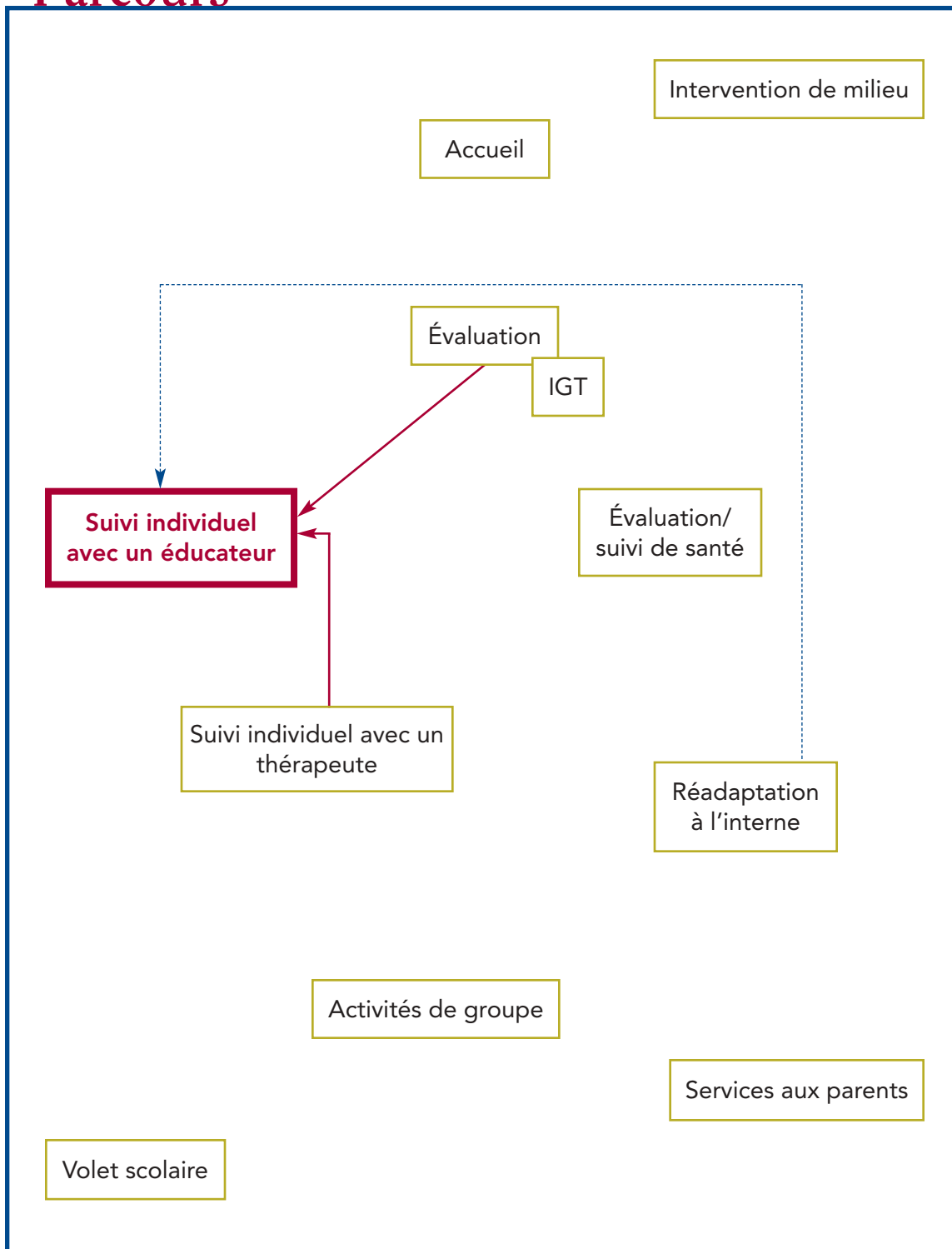
- ▶ L'identification des causes de sa consommation;
- ▶ L'exploration de son monde affectif;
- ▶ L'identification de ses valeurs;
- ▶ La prise de conscience et l'actualisation de son potentiel;
- ▶ La consolidation de son identité.

Durant les rencontres, le thérapeute élabore avec le jeune un plan d'intervention individualisé.

Tout au long du processus thérapeutique, le jeune peut utiliser d'autres services du Centre : évaluation/suivi de santé, réadaptation à l'interne, volet scolaire, activités de groupe, suivi individuel avec un éducateur. Il peut aussi faire appel à des services destinés à la clientèle adulte du Centre Dollard Cormier : service de désintoxication, etc.

Afin d'assurer la continuité dans les services, le thérapeute est informé ou mis à contribution lorsque le jeune utilise d'autres ressources du Centre.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

Le jeune peut choisir de poursuivre sa démarche en individuel avec l'éducateur qu'il a rencontré durant le processus d'accueil et d'évaluation.

Suivi individuel avec un éducateur

Si le jeune décidait d'entreprendre une démarche avec un thérapeute, l'éducateur qu'il a rencontré garderait le contact avec lui jusqu'à ce qu'un thérapeute soit disponible.

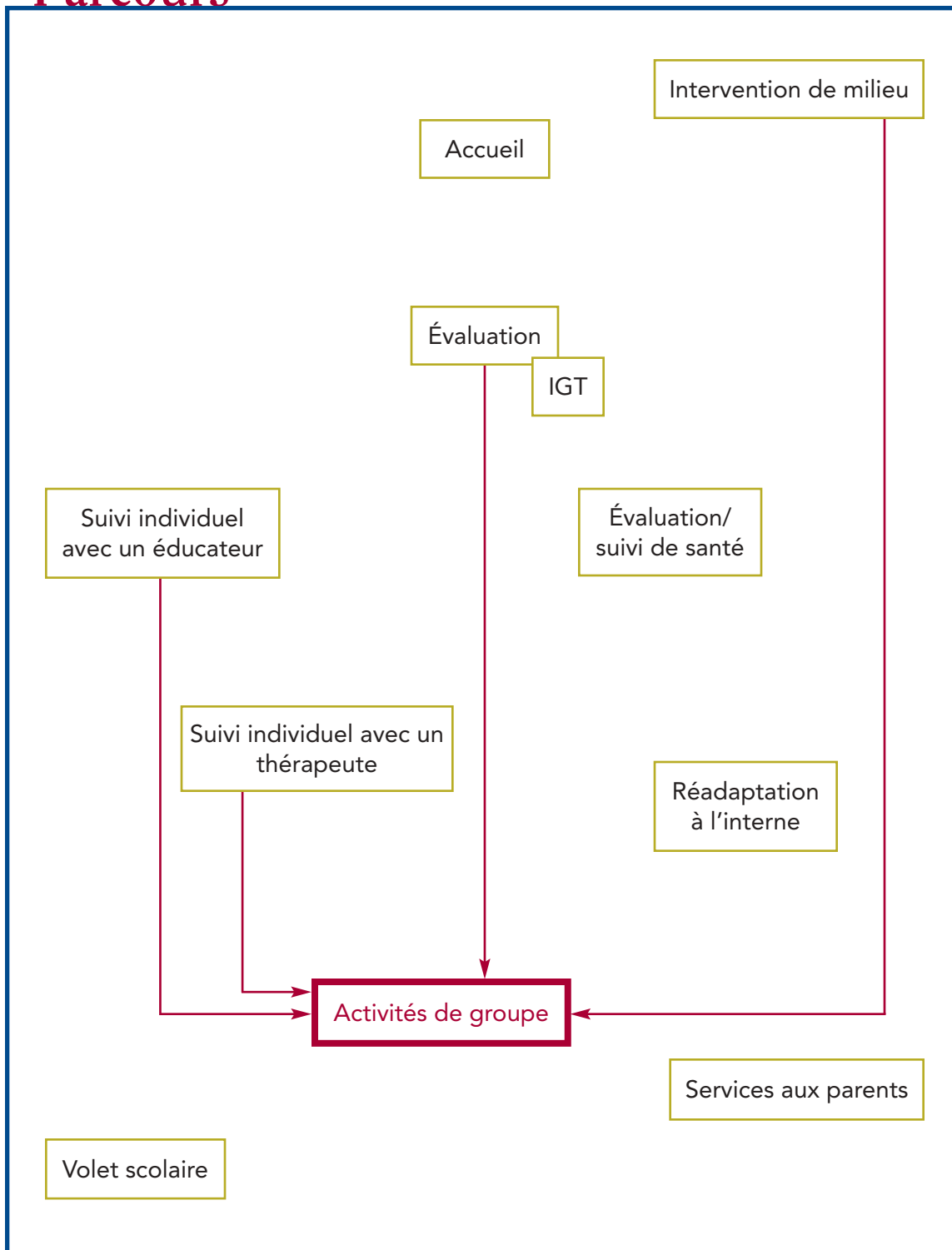
De plus, les services de l'éducateur peuvent être utilisés de façon complémentaire à l'intervention individuelle avec un thérapeute.

L'accompagnement offert par un éducateur en est un à court ou moyen terme.

Les rencontres se centrent sur des aspects de l'organisation de vie du jeune qui sont sources de frustration et d'échec : budget, logement, loisirs, etc.

Ces rencontres permettent aussi de consolider la motivation du jeune à s'engager dans un processus de changement ainsi que de développer des habiletés visant la gestion de sa consommation.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

La participation à des activités de groupe peut permettre l'apprentissage et la pratique d'habiletés sociales.

A ctivités de groupe

Nous croyons que le jeune a progressivement désinvesti la relation interpersonnelle au profit de la sensation procurée par l'usage de la substance et le mode de vie qui lui est associé. En participant à des activités de groupe avec des jeunes qui lui ressemblent, il peut réintroduire progressivement l'aspect relationnel dans sa vie, de façon non menaçante.

Le groupe peut aussi constituer un lieu d'appartenance et permettre la création d'un réseau d'entraide.

Plus spécifiquement, les activités de groupe peuvent contribuer à :

- ▶ Améliorer l'image de soi;
- ▶ Consolider la motivation;
- ▶ Prévenir la rechute;
- ▶ Réintroduire la participation à des activités sans consommation et ainsi offrir une alternative à celle-ci;
- ▶ Augmenter le sentiment d'appartenance au programme;
- ▶ Clarifier en quoi consiste le processus de changement;
- ▶ Susciter l'intérêt pour la thérapie individuelle;
- ▶ Développer des habiletés sociales (affirmation de soi, etc.);
- ▶ Créer un réseau social et d'entraide;
- ▶ Développer des habiletés pouvant contribuer à la résolution des problèmes familiaux.

Trois volets composent la programmation de groupe :

volet 1

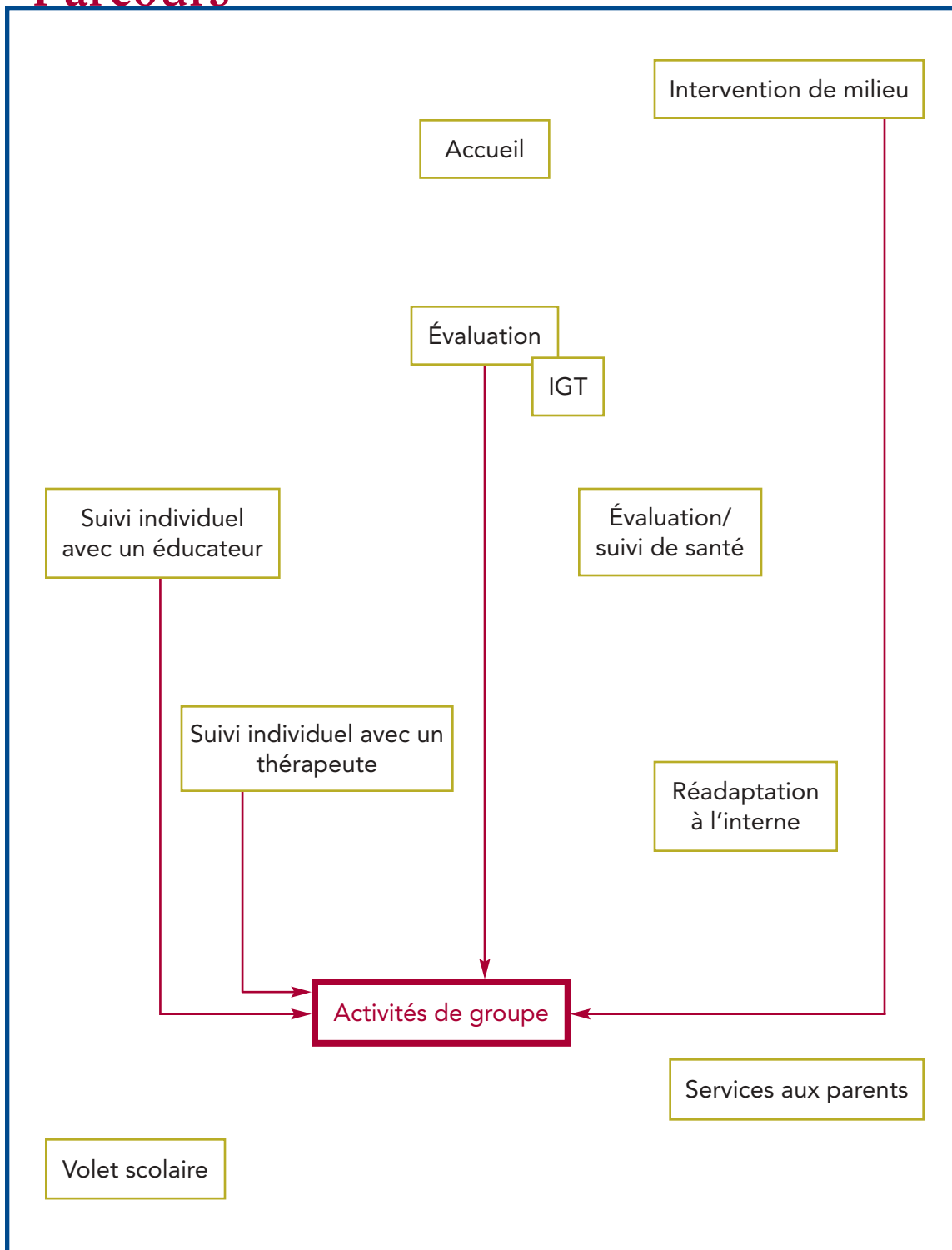
Sensibilisation

5 rencontres hebdomadaires

Cette activité de groupe traite de sujets tel que : l'assuétude, la motivation, les méfaits de la consommation, etc.

Ce volet s'adresse à des jeunes en début de démarche dont la motivation est vacillante ou qui sont réfractaires à l'intervention individuelle.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

volet 2

Prévention de la rechute

La force de l'entraide

8 rencontres hebdomadaires

Groupe de discussion et d'information abordant un thème spécifique à chaque rencontre.

Thèmes abordés

- ▶ Les gains et les pertes
- ▶ L'affirmation de soi
- ▶ Savoir prendre des risques
- ▶ Connaissance de soi
- ▶ Gestion de la colère
- ▶ Gestion du stress
- ▶ L'estime de soi
- ▶ Les relations avec autrui

Ce volet s'adresse à des jeunes davantage mobilisés dans leur démarche.

volet 3

Groupes thématiques

Une rencontre par semaine

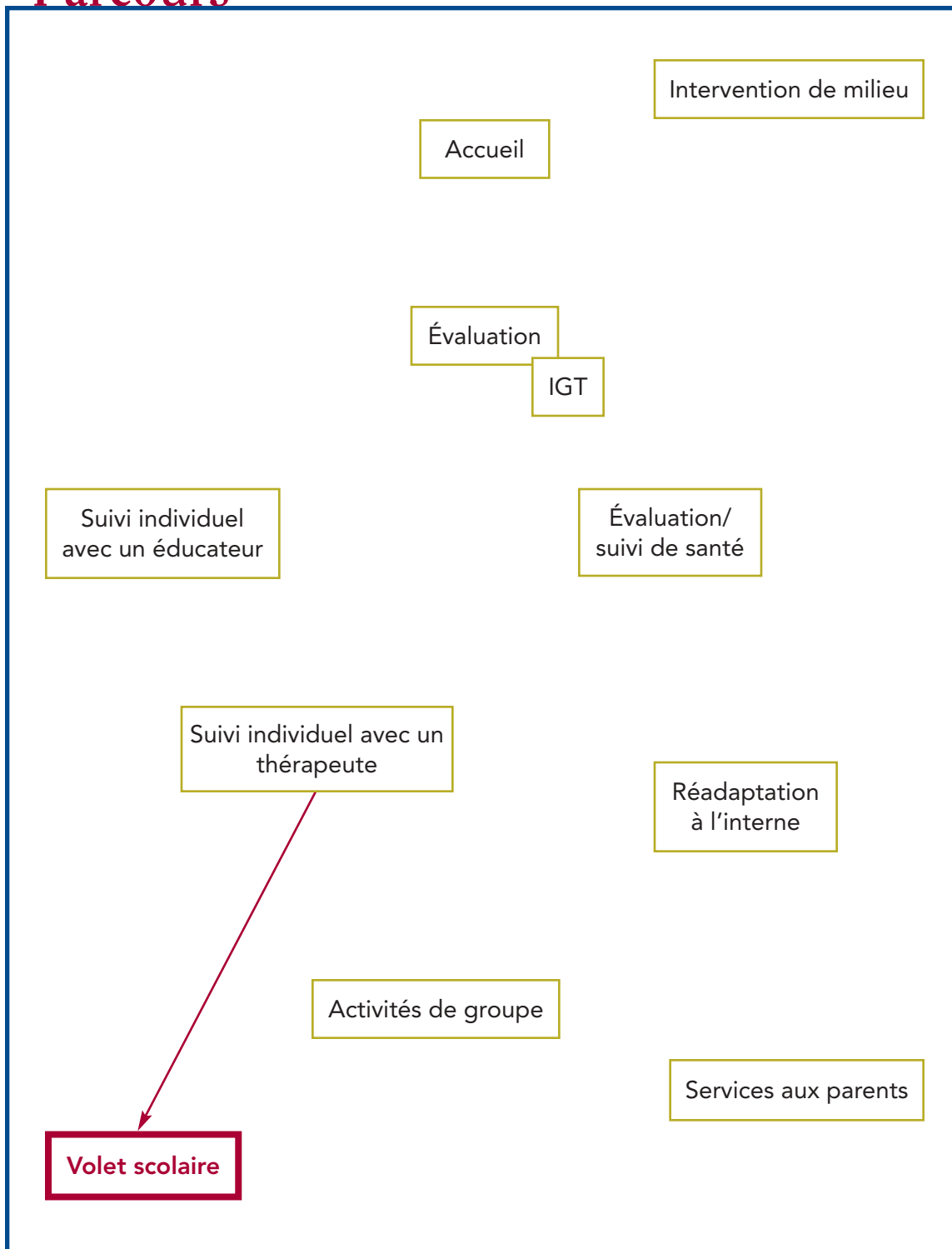
Groupes ouverts

Sujets variés

- ▶ Aspect informatif : santé
- ▶ Aspect loisirs : plein air, activités sportives, etc.
- ▶ Aspect expression : activités artistiques

Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Information santé	Art et expression	Loisirs	Art et expression

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

V

olet scolaire

Dans le but de réduire un des méfaits associés à la consommation qu'est l'abandon de l'école, le Programme jeunesse s'est doté d'un volet scolaire.

En association avec la Commission scolaire de Montréal, le Programme jeunesse du Centre Dollard-Cormier offre une programmation scolaire adaptée à environ treize jeunes décrocheurs ou sur le point de décrocher de l'école.

L'école se veut un lieu sécurisant et encadrant qui supporte la démarche de réadaptation du jeune, tout en l'aidant à reprendre goût aux études. Le Volet scolaire permet une certification continue jusqu'en quatrième secondaire.

L'école offre aussi un éventail d'activités (sport, plein air, sorties culturelles, activités artistiques, dîners communautaires, journal, etc.) pouvant servir d'alternatives à la consommation et permettant de développer un sentiment d'appartenance au groupe et au programme.

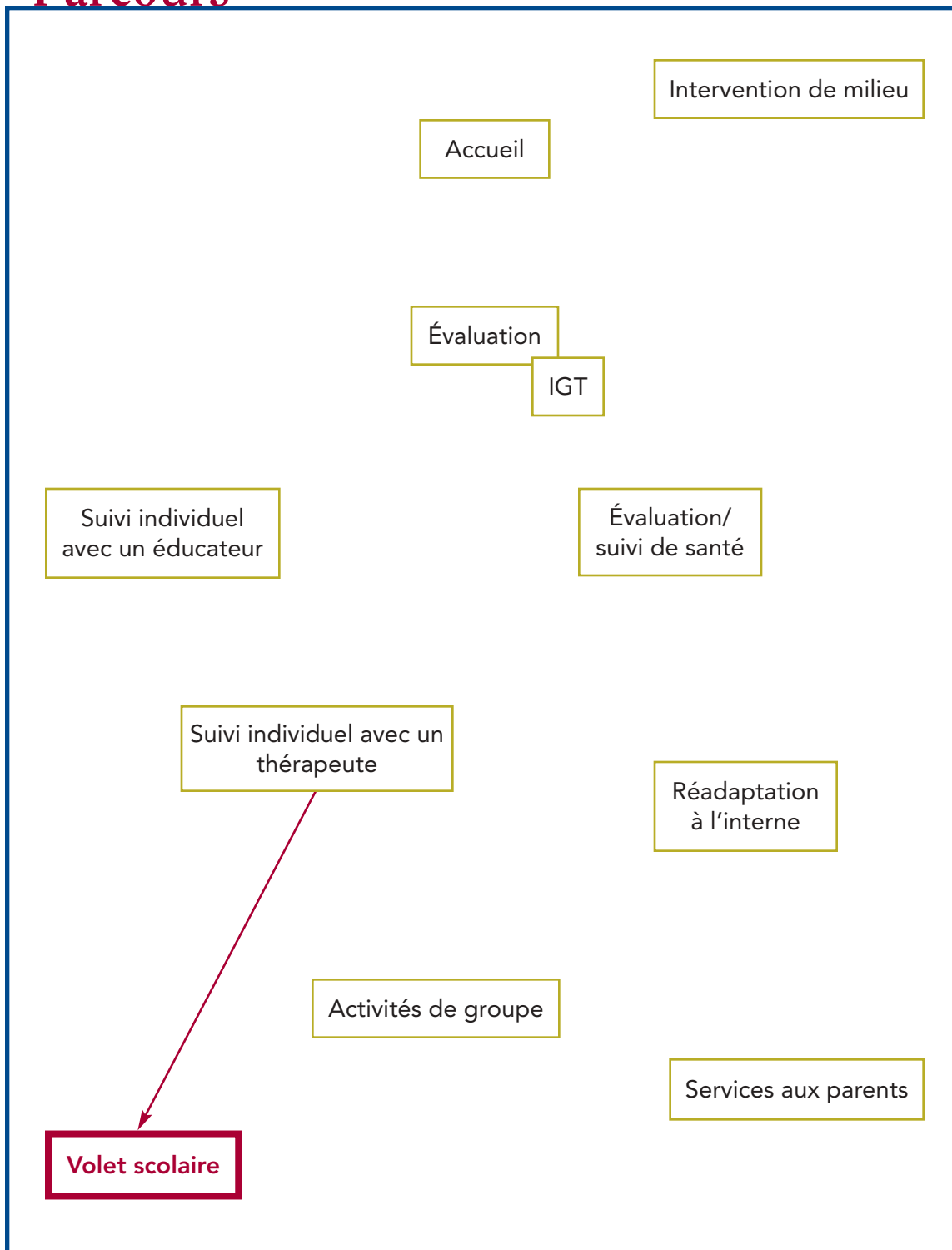
Bien que l'abstinence soit requise durant les heures scolaires, elle ne constitue pas une condition d'accès à ce service.

Entre autres, le Volet scolaire...

- ▶ Contribue à maintenir chez le jeune une stabilité au niveau de sa démarche en toxicomanie;
- ▶ L'aide à stabiliser ses fonctions de base (santé, sommeil, alimentation, horaire régulier, etc.);
- ▶ Lui permet d'exercer et de développer ses capacités d'apprentissage;
- ▶ Lui offre l'opportunité de se responsabiliser, de faire des choix pour son avenir;
- ▶ Favorise la réintégration à une scolarisation de formation générale ou professionnelle ou une intégration au marché du travail;
- ▶ Permet au jeune d'être en contact avec des alternatives à la consommation, notamment par les activités.

Le personnel est constitué de deux enseignants de la Commission scolaire de Montréal, ainsi que d'un conseiller en orientation scolaire et professionnelle et d'une intervenante en toxicomanie du Centre Dollard-Cormier.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

Les deux professeurs

- ▶ Se partagent l'enseignement des matières de base (français, anglais, mathématiques) de niveau secondaire 1 à 4;
- ▶ Assument un suivi plus spécifique avec une moitié du groupe, sous forme de tutorat;
- ▶ Sont responsables d'établir des objectifs scolaires et comportementaux et
- ▶ Participent à l'organisation et à l'animation d'activités.

Le conseiller en orientation scolaire et professionnelle

- ▶ Est responsable de l'inscription des jeunes et du lien avec la Commission scolaire de Montréal;
- ▶ Offre des services de consultation en orientation scolaire et professionnelle auprès des jeunes du Volet scolaire.

L'intervenante en toxicomanie

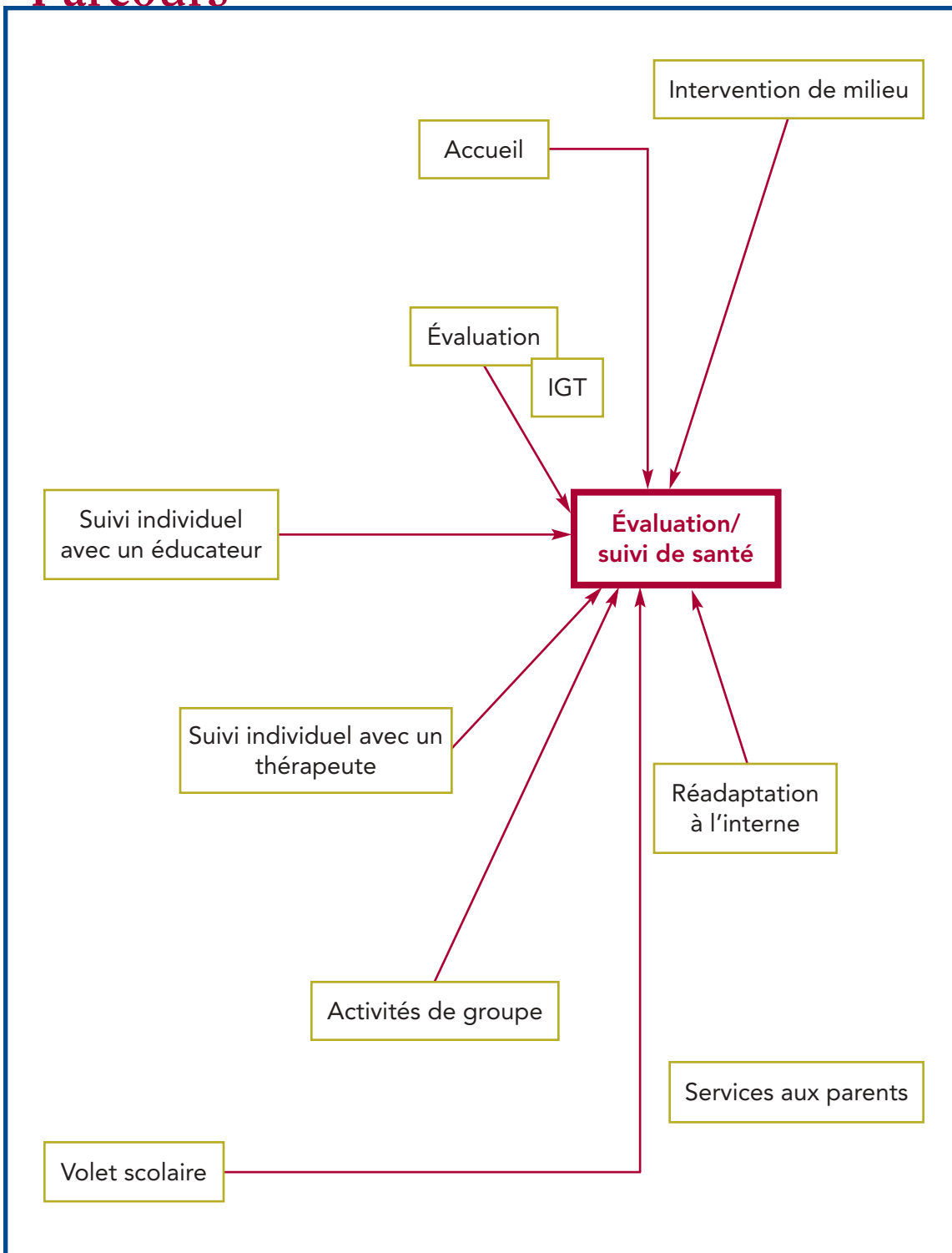
- ▶ Soutient les jeunes dans leur quotidien;
- ▶ Fait le lien entre la thérapie et le vécu au Volet scolaire;
- ▶ Conçoit, en collaboration avec les professeurs, les plans d'intervention spécifiques au Volet scolaire;
- ▶ Est responsable de la programmation de groupe et
- ▶ Veille, avec l'équipe, au respect et à l'application du code de vie.

Au Volet scolaire comme pour les autres services du Programme jeunesse, nous visons un travail en collaboration avec les parents ainsi que les divers intervenants impliqués.

Le Volet scolaire s'inscrit dans la démarche thérapeutique du jeune; le suivi individuel avec un thérapeute se poursuit parallèlement à la scolarisation et est une condition d'accès à ce service.

Le Volet scolaire constitue parfois la motivation première d'un jeune qui fait appel au Programme jeunesse. La condition, pour y être admis, d'avoir un suivi individuel avec un thérapeute, contribue parfois à motiver le jeune à s'engager dans un processus de changement.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

É

Les jeunes qui recourent à nos services présentent souvent des problèmes de santé et leur préoccupation pour cet aspect est passablement diminuée.

évaluation / suivi de santé

Le contact avec l'infirmière va permettre d'initier ou de reprendre le suivi au niveau médical qui a souvent été abandonné.

L'infirmière évalue l'état de santé du jeune et propose des mesures appropriées. Elle lui transmet de l'information relative aux comportements sexuels à risque, aux effets des drogues, elle lui indique les endroits de référence pour examen physique, d'échange de seringues, etc. Des condoms sont offerts comme mesure préventive.

Tel que dit précédemment, des informations relatives à la santé sont aussi diffusées par l'infirmière dans un des volets de la programmation de groupe (volet 3, groupe thématique).

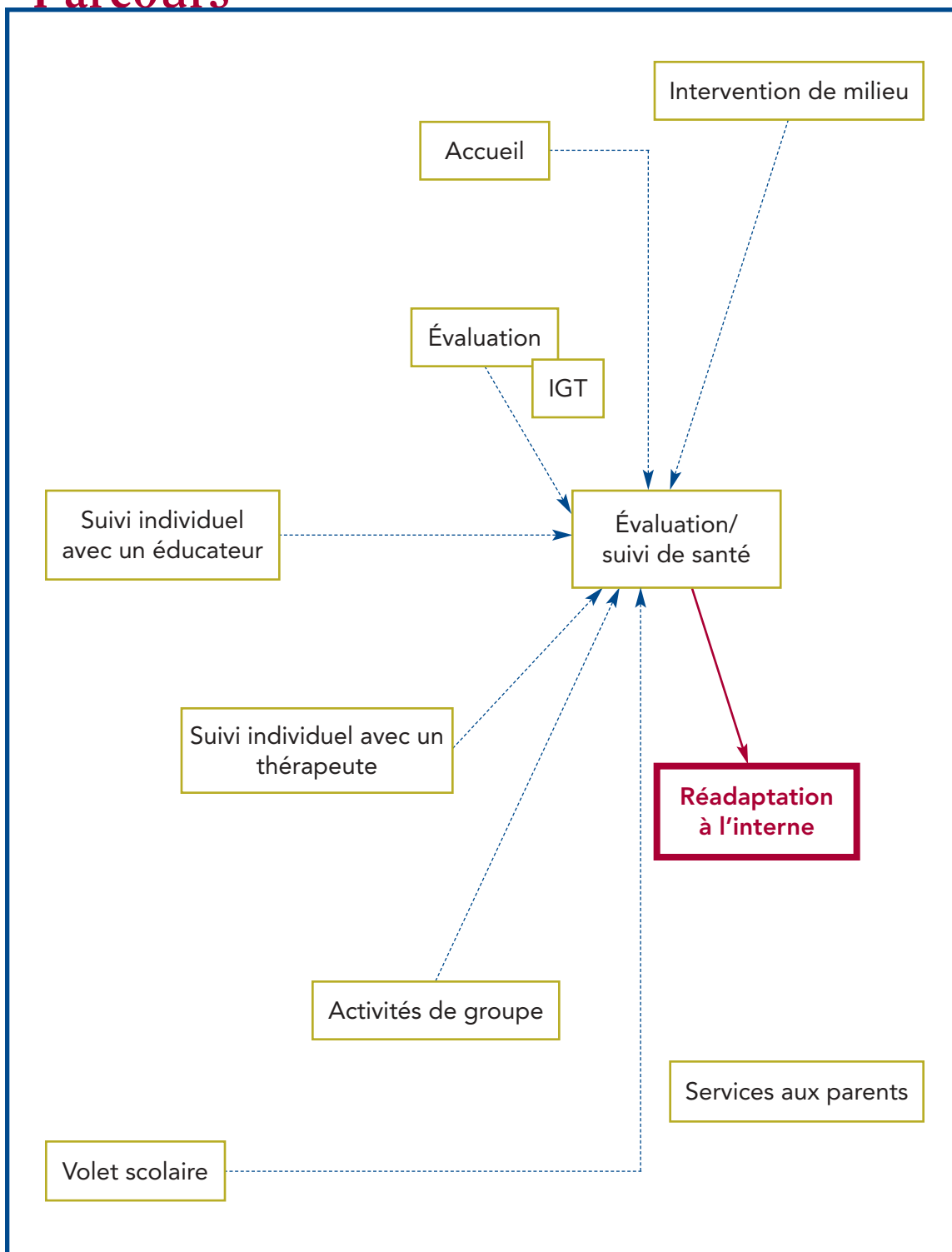
Un jeune qui utilise nos services peut, à tout moment, utiliser les services d'évaluation et suivi de santé.

L'évaluation de santé du jeune constitue une étape préalable à un séjour à la Réadaptation à l'interne.

Cette évaluation peut aussi modifier l'orientation du client. Par exemple, si un sevrage sévère était appréhendé, des interventions préalables à la Réadaptation à l'interne pourraient être requises.

Le suivi de santé se poursuit durant le séjour à la Réadaptation à l'interne.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

R

éadaptação à l'interne

Réadaptação à l'interne à court terme de 9 places

Clientèle mixte, chambres individuelles

Durée moyenne du séjour : environ 1 mois

Situé au 950, rue de Louvain à Montréal

La Réadaptação à l'interne est un lieu qui permet d'arrêter l'agir, de freiner la dégringolade et d'amorcer un processus de réflexion.

Il permet aussi de stabiliser la condition physique et la santé psychologique du jeune afin de l'aider à reprendre possession de ses moyens et faire des choix éclairés.

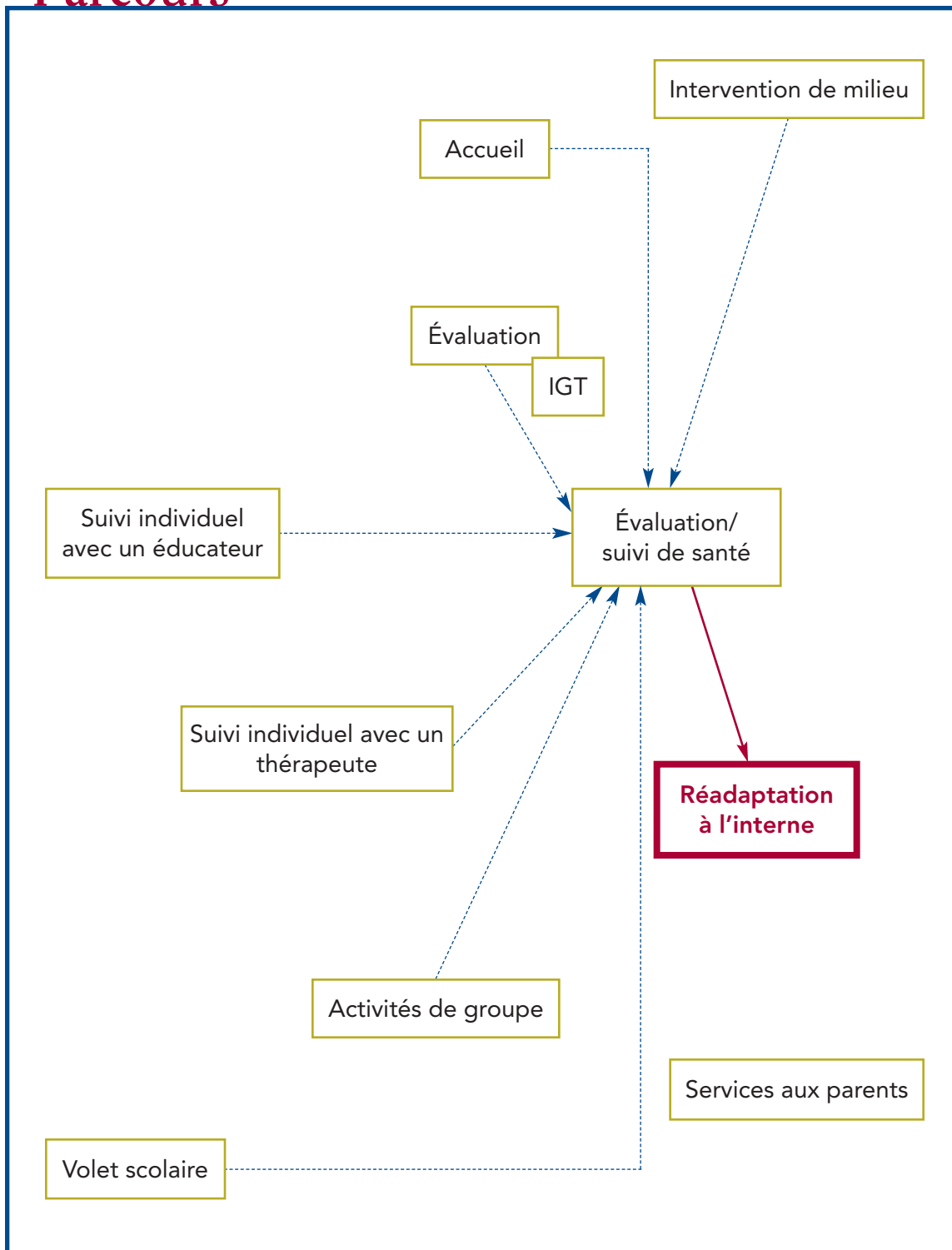
L'intervention vise aussi à amorcer des démarches visant l'amélioration de la relation entre le jeune et son milieu de vie, ainsi que son intégration sociale.

L'accès à la Réadaptação à l'interne peut faire suite à la rencontre d'accueil à l'externe ou, lorsque le jeune bénéficie d'un suivi individuel, être décidé de concert avec son intervenant. Nous répondons de plus à des demandes hors territoire, lorsqu'il y a eu entente préalable avec notre établissement et nous travaillons en collaboration avec l'intervenant référent. L'établissement référent assurera le suivi en externe par la suite.

Plus spécifiquement, la Réadaptação à l'interne permet au jeune :

- ▶ De prendre une distance avec sa consommation, son milieu et son style de vie;
- ▶ De stabiliser ses conditions de santé (diminution du niveau de stress, sommeil et alimentation, rencontres avec l'infirmière, référence pour ajustement de médication ou suivi médical, etc.);
- ▶ De faire le point sur la place qu'occupe la consommation dans sa vie et possiblement reconsidérer ses choix;
- ▶ D'apprendre à s'organiser dans un milieu de vie : lever, organisation du temps, alimentation, hygiène, etc.;
- ▶ D'observer la qualité de sa communication avec ses pairs et les intervenants;
- ▶ D'entreprendre des démarches d'hébergement, de stabilisation des conditions de revenu;
- ▶ D'améliorer ou de reprendre contact avec sa famille;
- ▶ D'amorcer des démarches d'accès à l'école ou de recherche d'emploi;
- ▶ D'être mis en contact, si ce n'est déjà fait, avec la possibilité d'une poursuite de sa démarche avec un thérapeute à l'externe.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

L'équipe de la Réadaptation à l'interne est constituée d'éducateurs qui assurent l'animation du milieu de vie, le suivi individuel et de groupe.

Tel que mentionné précédemment, les interventions en suivi de santé se poursuivent durant le séjour.

Afin d'aider le jeune à faire le point, l'éducateur attitré aborde divers thèmes dès le début du séjour.

Ces axes de réflexion fournissent des pistes pour le plan d'intervention court terme qui sera élaboré en collaboration avec l'intervenant à l'externe, si le jeune bénéficie de ce service. La réflexion orientée pourra aussi permettre au jeune d'avoir une vision plus précise de lui-même et des sources d'aide dans son milieu, s'il quittait la Réadaptation à l'interne après quelques jours, ou s'il décidait de ne pas bénéficier d'un suivi individuel suite à son séjour.

THÈMES DE LA RÉFLEXION ORIENTÉE

Portrait de la consommation

- ▶ Identifier les produits qu'il consomme ainsi que les moyens qu'il prend pour se les procurer ;
- ▶ Identifier les conséquences (méfaits) de sa consommation ;
- ▶ Identifier des méfaits qu'il aimerait voir disparaître ;
- ▶ Identifier ce que la consommation vient soulager.

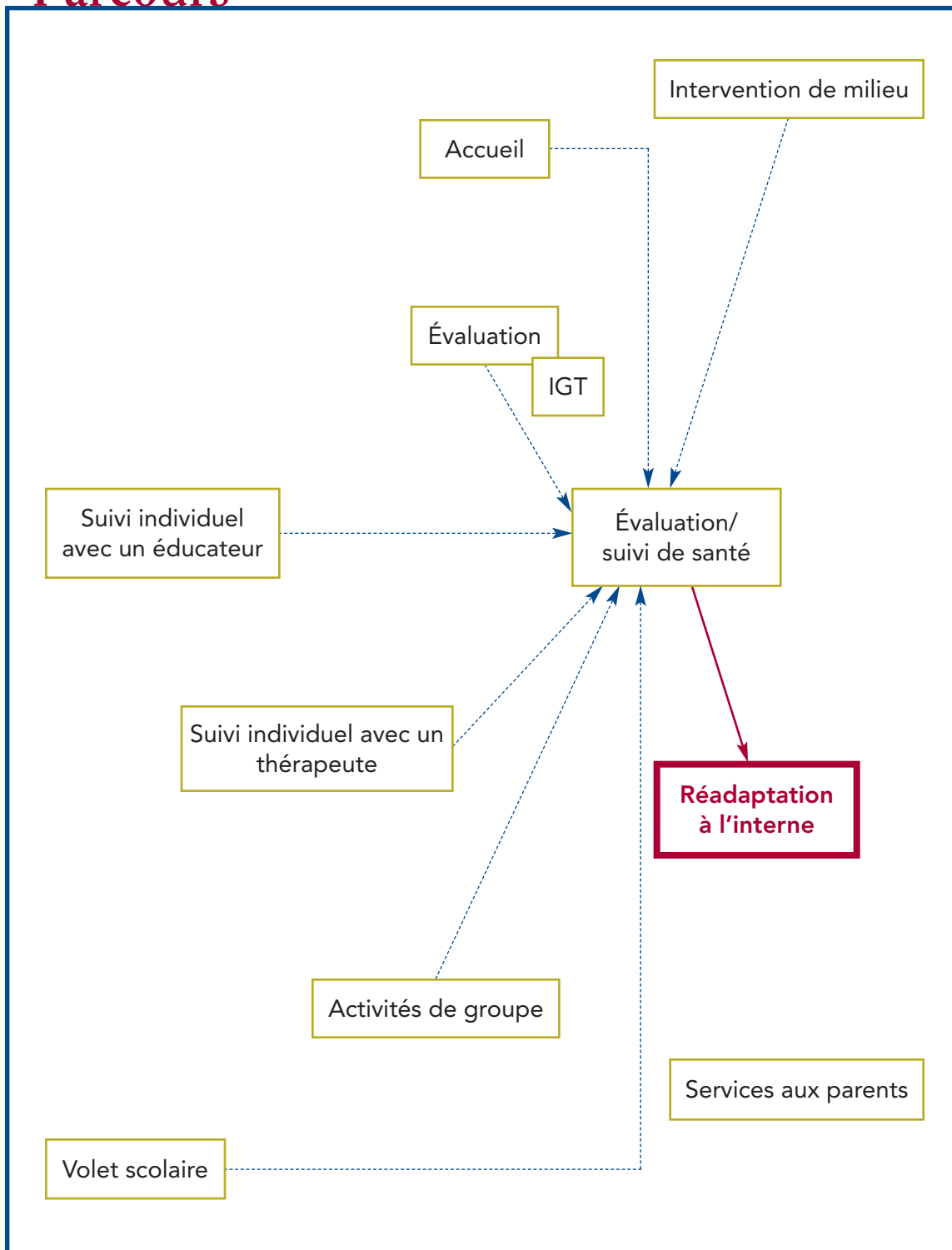
Connaissance de son réseau

- ▶ Ressources utilisées dans le passé.
Identifier les personnes ou organismes (école, psychologue, CLSC, etc.) à qui il a déjà demandé de l'aide ;
- ▶ Ressources potentielles
Connaît-il des personnes ou des ressources qui peuvent l'aider dans son milieu ? S'il peut en identifier, qu'en connaît-il, qu'en pense-t-il ? S'il n'en connaît pas, vérifier s'il est intéressé à connaître ce qui existe comme mesures d'aide dans son milieu ainsi que les moyens de les contacter.

Aspects de sa personnalité

- ▶ Selon lui, y a-t-il des aspects de sa personnalité qui lui compliquent la vie ? Si oui, lesquels ?
- ▶ Y a-t-il des qualités qu'il se reconnaît, qu'il souhaiterait développer ?

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

Les sept premiers jours se vivent à l'interne, sans sortie. Par la suite, le jeune organise avec son éducateur des sorties pour réaliser des démarches de toutes sortes.

Quand le jeune a été admis à la Réadaptation interne suite à une décision prise de concert avec son intervenant individuel à l'externe, un travail de collaboration s'établit entre l'équipe de la Réadaptation à l'interne et cet intervenant.

Lorsque le jeune a été admis à la Réadaptation à l'interne suite à la rencontre d'accueil à l'externe, l'éducateur qui l'accompagne l'invitera à prendre contact avec les services de l'externe, afin qu'il amorce une démarche qu'il pourra poursuivre suite à son séjour à la Réadaptation à l'interne.

Durant son séjour, le jeune participe à des rencontres individuelles et de groupe dans un milieu de vie rassurant, sécurisant et supportant. Les activités de groupe : activités physiques, d'entretien des lieux et discussion à partir de thèmes, ont lieu deux fois par jour et laissent du temps pour la détente individuelle ou pour toute autre démarche.

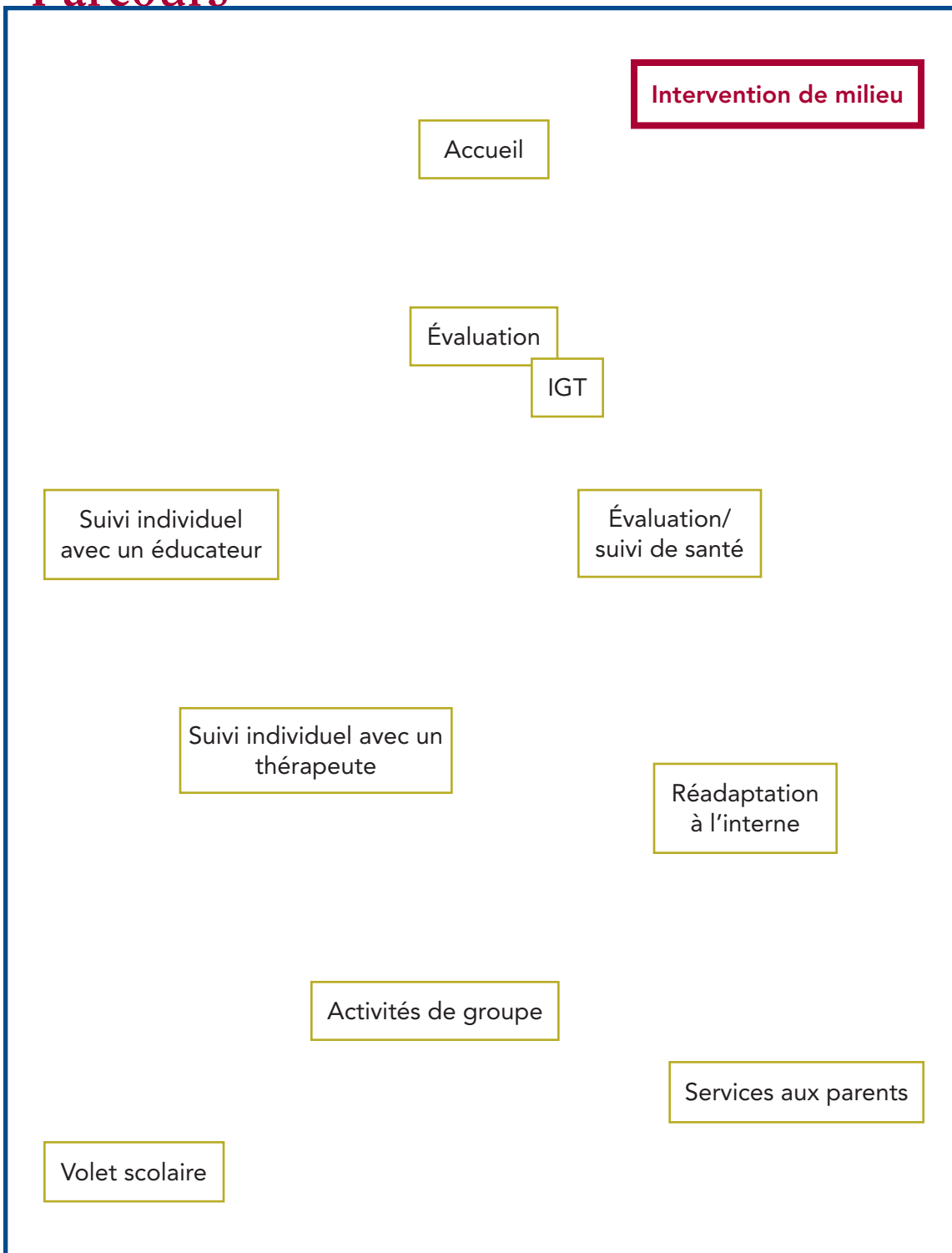
La présence du jeune à l'interne favorise parfois la reprise de contact avec ses parents.

L'éducateur peut accompagner le jeune et ses parents dans des rencontres où ils énoncent leurs besoins respectifs et élaborent des ententes.

La consommation est interdite à la Réadaptation à l'interne; celle-ci entraîne un arrêt du séjour. La durée de cet arrêt est évaluée par l'équipe. Par ailleurs, s'il y a rechute lors d'une sortie, elle est vue comme une situation à analyser et non comme un geste qui met fin à la démarche. Le jeune est accompagné dans la réflexion visant à comprendre cette situation, à réfléchir aux moyens qu'il a pris ou non pour éviter la rechute et à identifier les moyens qu'il compte prendre dans le futur.

Lorsqu'un jeune, après quelques tentatives, choisit de conserver la consommation dans son mode de vie, nous convenons avec lui de le supporter à l'externe. Ceci n'exclut pas la possibilité de recourir à nouveau à la Réadaptation à l'interne.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

L'intervention de milieu a pour mandat de rejoindre des jeunes ayant une consommation problématique, qui, pour de multiples raisons, ne viennent pas consulter au Programme jeunesse (par exemple, les jeunes de la rue).

Intervention de milieu

Notre objectif est de leur faciliter l'accès à une gamme de services, institutionnels ou non.

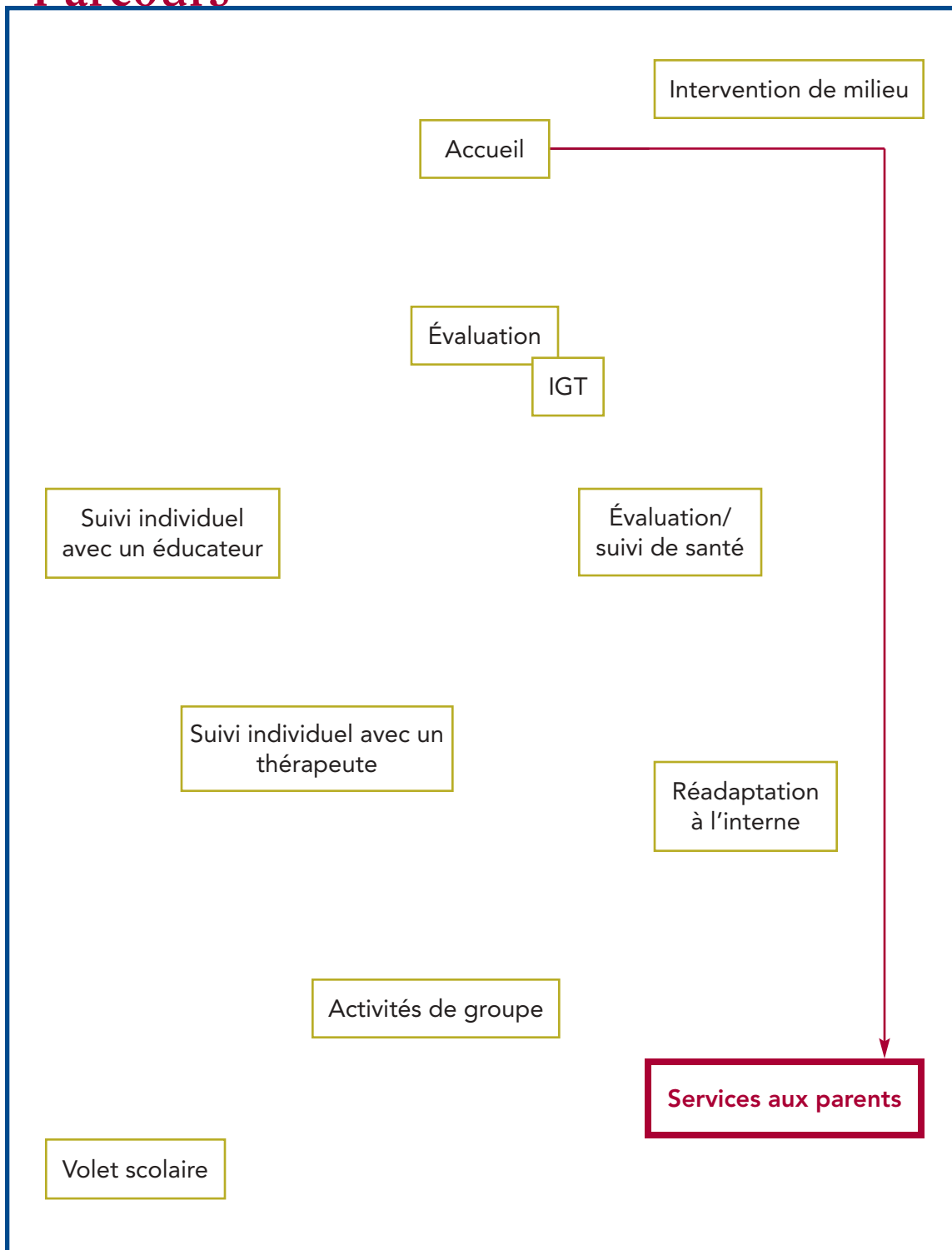
L'intervenant du Programme jeunesse assure une présence dans la rue et à l'intérieur de certaines ressources communautaires. Il devient un trait d'union pour faciliter l'accès du jeune à différents services, dont ceux du Programme jeunesse du Centre Dollard Cormier.

Rejoindre les jeunes dans la rue et dans les ressources communautaires qui leur sont destinées permet à l'éducateur de créer un lien significatif qui favorise l'émergence d'un processus de changement.

L'éducateur de milieu intervient à divers niveaux, entre autres :

- ▶ Sensibiliser les jeunes aux impacts de leurs choix sur leur mode de vie ;
- ▶ Faire connaître aux jeunes qui considèrent que leur consommation a des impacts qui suscitent de la frustration et sur lesquels ils veulent agir, les ressources institutionnelles ou communautaires pouvant leur venir en aide, ainsi que leurs modalités d'accès ;
- ▶ Faire la prévention des maladies transmises sexuellement et du sida.

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

Les parents ont besoin d'information sur les adolescents, leurs valeurs, leurs besoins, sur l'usage des psychotropes et l'assuétude. Ils ont aussi besoin de questionner la gestion de leur autorité parentale, ainsi que de clarifier leurs zones de pouvoir et d'action.

S services aux parents

Ce service est offert aux parents ainsi qu'à la fratrie, à la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, etc.), au conjoint du jeune, etc.

Tel que dit précédemment, ces personnes peuvent recourir aux services même si le jeune qui les inquiète ne fait pas de démarche au Programme jeunesse.

Service offert

- ▶ Accueil avec ou sans rendez-vous
- ▶ Rencontres individuelles, de couple ou familiales
- ▶ Groupe de parents

RENCONTRES INDIVIDUELLES ET DE COUPLE

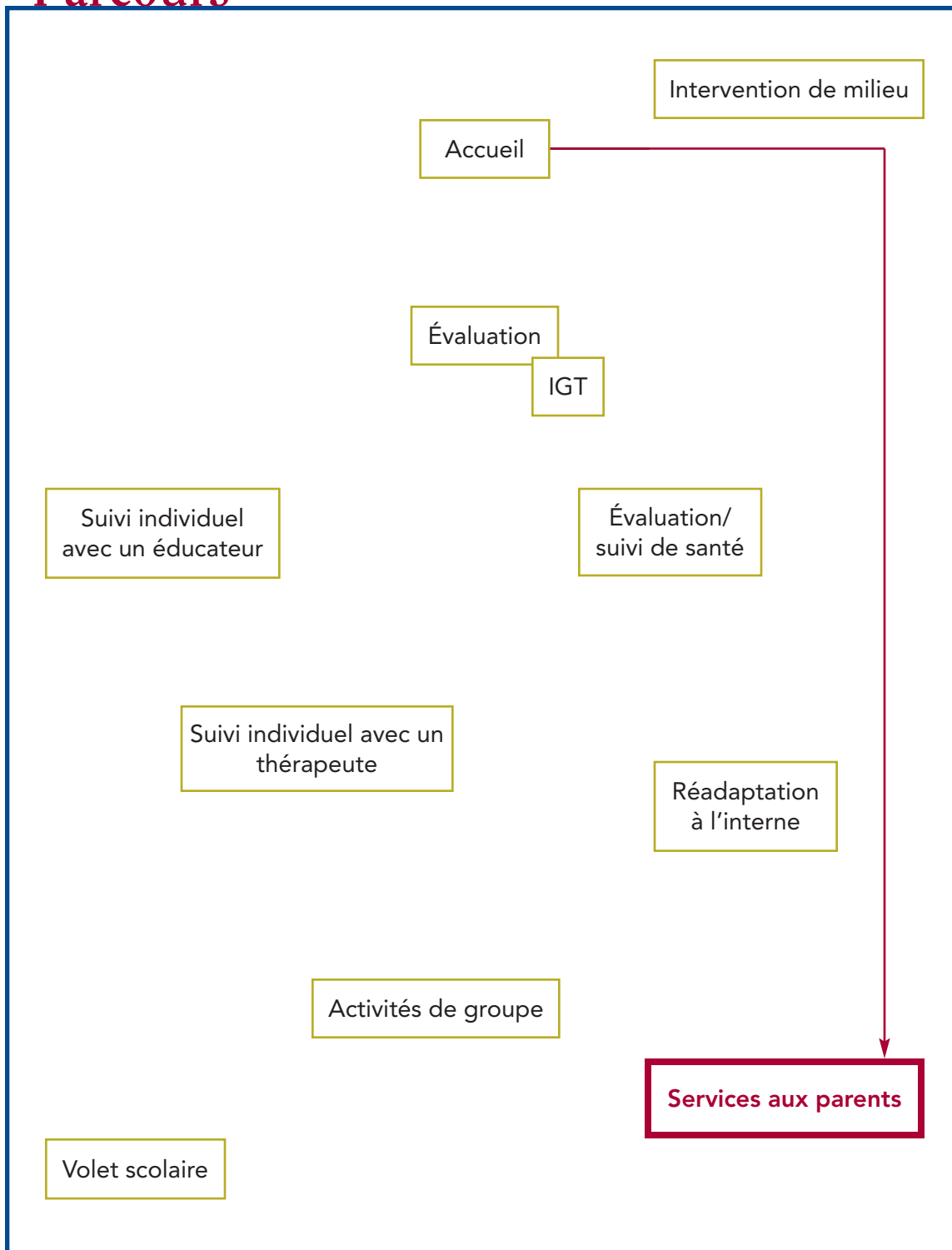
Celles-ci permettent aux personnes qui consultent :

- ▶ D'obtenir de l'information sur l'adolescence, les substances, la consommation et
- ▶ D'être accompagnées et soutenues dans leur vécu avec le jeune.

Ces rencontres ont aussi pour buts de les aider à :

- ▶ Améliorer et renforcer leurs compétences parentales ;
- ▶ Améliorer les mécanismes de communication dans la famille ;
- ▶ Prendre conscience de leurs zones de pouvoir dans leur relation avec le jeune ;
- ▶ Prendre conscience et respecter les zones de pouvoir du jeune ;
- ▶ Lâcher-prise dans les zones où ils n'ont pas de pouvoir ;
- ▶ Atteindre un équilibre entre le contrôle (par la mise en place de saines limites) d'une part, et le soutien et l'affection d'autre part ;
- ▶ Élaborer un nouveau cadre de fonctionnement familial (système de règles et de conséquences basé sur les besoins de chacun des membres de la famille).

Parcours



Note : dans le but d'alléger la présentation et parce que les parcours peuvent être variés, les seules flèches présentes sont celles qui indiquent les étapes préalables possibles au service présenté.

RENCONTRES FAMILIALES

Ces rencontres ont lieu lorsqu'il est souhaitable que le jeune et les membres de sa famille s'expriment ouvertement sur les difficultés qui se vivent, que chacun soit sensibilisé à la réalité des autres et que des moyens communs soient mis en place pour améliorer le climat familial. Si le jeune bénéficie d'un suivi individuel, son intervenant peut participer aux rencontres.

GROUPE DE PARENTS

Le groupe de parents se veut un lieu fournissant information, soutien et entraide.

Il accueille une dizaine de personnes pour dix rencontres thématiques.

Les participants sont invités à mettre en pratique les notions abordées par des mises en situation, des jeux de rôle et des exercices à faire à la maison.

Thèmes abordés

1. Accueil et prise de contact	Buts, fonctionnement et contenu
2. Quand j'étais jeune...	Informations sur les étapes de développement, l'adolescence, les valeurs des adolescents, les comportements à risque
3. Les substances	Les produits consommés, les conséquences de la consommation, le cycle de dépendance, l'approche de réduction des méfaits, etc.
4. Consommation, adolescence et famille	Les impacts de la consommation sur le système familial, les zones de pouvoir, l'équilibre entre affirmation parentale, soutien et affection, etc.
5. La communication dans la famille	Habilités de communication
6. Les impacts sur la famille des différents types de communication	Conditions favorables à la communication
7. Apprécier ou retrouver le plaisir d'être ensemble dans la famille	Prise de conscience de la valeur de l'écoute Prendre plaisir à faire des activités ensemble Prise de décisions familiales communes et négociées
8. Colère – culpabilité – honte	Une exploration de ces sentiments Des moyens des les exprimer qui ne soient pas destructeurs
9. Résolution de problèmes	Processus en six étapes pour parvenir à des solutions
10. Bilan	Apprentissages et prises de conscience permis par les thèmes abordés



programme jeunesse



CENTRE DOLLARD-CORMIER

3530, rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N7

Téléphone :
(514) 982-4531

Télécopieur :
(514) 982-6770

Site Internet :
www.centredollardcormier.qc.ca
www.joueur-excessif.com